

# Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

**LA BOURGUETTE**

ZA du Tour du Revol  
23 chemin du Tour du Revol – BP 9  
84240 LA TOUR D'AIGUES

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

**GRANT THORNTON**

SAS d'Expertise Comptable  
et de Commissariat aux Comptes  
au capital de 2 297 184 €  
Inscrite à l'Ordre de la région  
Paris Ile France et membre  
de la Compagnie régionale de Versailles  
RCS Nanterre B 632 013 843  
Villa d'Este  
15 Avenue Robert Schuman  
13002 Marseille

# Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Association LA BOURGUETTE

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Membres de l'Association LA BOURGUETTE,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LA BOURGUETTE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 22 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### ***Justification des appréciations***

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### ***Vérifications spécifiques***

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Association***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de l'Assemblée Générale et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Association. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant

d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 17 septembre 2020

Le commissaire aux comptes  
**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton International**



Lionel HATET  
Associé

# Bilan Actif

Bilan Actif	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>Actif Immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	195 387	195 388		14 828
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	162 389	149 189	13 201	32 175
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	1 623 565	1 800	1 621 765	1 415 515
Constructions	23 015 053	8 018 190	14 996 863	15 512 390
Installations tech., matériel et outillages industriels	1 185 828	985 071	200 757	118 775
Autres	2 576 612	1 606 356	970 256	592 814
Immobilisations en cours	2 311 804		2 311 804	845 964
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (1)</b>				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	35 174		35 174	35 174
Prêts				
Autres	91 116		91 116	97 476
<b>TOTAL (I)</b>	<b>31 196 928</b>	<b>10 955 994</b>	<b>20 240 934</b>	<b>18 665 111</b>
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Actif circulant</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)	101 378		101 378	93 365
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances (2)</b>				
Usagers et comptes rattachés	1 349 121	72 751	1 276 370	1 930 358
Autres	1 670 822	200 854	1 469 968	1 529 998
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	46		46	46
<b>Instruments de Trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	7 328 775		7 328 775	4 585 182
<b>Charges constatées d'avance (2)</b>	91 445		91 445	53 516
<b>TOTAL (III)</b>	<b>10 541 588</b>	<b>273 605</b>	<b>10 267 983</b>	<b>8 192 465</b>
<b>Frais d'émission d'emprunts à étaler( IV )</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts ( V )</b>				
<b>Ecart de conversion actif( VI )</b>				
<b>TOTAL GENERAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>41 738 516</b>	<b>11 229 599</b>	<b>30 508 917</b>	<b>26 857 576</b>
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Llegs net à réaliser : Acceptés par les organes statutairement compétents				
Llegs net à réaliser : Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

# Bilan Passif

Bilan Passif	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
	Net	Net
<b>Fonds Propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 982 930	3 982 930
Ecarts de réévaluation	1 344 880	1 344 880
Réserves	1 833 692	1 779 740
Report à nouveau	-2 322 156	-1 739 229
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	<b>-270 576</b>	<b>-142 615</b>
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	675 295	308 438
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 666 009	2 501 165
Provisions réglementées	756 462	897 985
Droit des propriétaires commodat		
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>8 666 537</b>
<b>Comptes de liaison</b>		
	<b>TOTAL (II)</b>	
<b>Provisions et fonds dédiés</b>		
Provisions pour risques	142 083	152 083
Provisions pour charges	220 146	220 146
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	175 348	164 793
Fonds dédiés sur autres ressources	25 500	25 500
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>563 077</b>
<b>Emprunts et dettes (1)</b>		
Emprunts obligataires	48 145	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	16 390 302	13 510 562
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	290 524	290 524
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 276 729	486 609
Dettes fiscales et sociales	2 952 861	2 771 023
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	320 742	294 022
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		9 019
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>21 279 302</b>
<b>Ecart de conversion passif (V)</b>		
	<b>TOTAL GENERAL PASSIF (I à V)</b>	<b>30 508 917</b>
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Llegs net à réaliser :		
- Acceptés par les organes statutairement compétents		
- Autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

# Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
<b>Produits d'exploitation</b>		
Ventes de marchandises	87 466	59 488
Production vendue de biens	127 924	112 551
Production vendue de services	581 102	594 075
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>796 492</b>	<b>766 115</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	203 859	149 172
Dons	6 213	
Cotisations	24 255	143 062
Légs et Donations		
Produits liés à des financements réglementaires	15 110 339	14 518 911
Autres produits	209 442	48 100
Reprises sur amortis., dépréciations, prov., transferts de charges	865 876	794 095
<b>TOTAL (I)(1)</b>	<b>17 216 476</b>	<b>16 419 455</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	91	
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	159 340	188 591
Variation de stock matières premières et autres appro.	-8 013	-4 983
Autres achats et charges externes (2)	3 318 971	3 156 324
Impôts, taxes et versements assimilés	803 344	626 292
Salaires et traitements	8 365 864	8 043 513
Charges sociales	3 279 266	3 539 280
Dotations aux amortissements sur immobilisations	912 896	981 063
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	72 751	27 000
Dotations aux provisions		
Autres charges	122 227	49 641
<b>TOTAL (II)(3)</b>	<b>17 026 737</b>	<b>16 606 722</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>189 739</b>	<b>-187 267</b>
Excédent ou déficit transféré (III)	1 024 860	729 631
Déficit ou excédent transféré (IV)	964 770	669 541
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)</b>	<b>60 090</b>	<b>60 090</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation (4)	1 938	13
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	324	3 301
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Différence positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL (V)</b>	<b>2 262</b>	<b>3 313</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotation financières aux amortissements et dépréciations		
Intérêts et charges assimilées (5)	270 994	278 880
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements		
<b>TOTAL (VI)</b>	<b>270 994</b>	<b>278 880</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>	<b>-268 732</b>	<b>-275 567</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>	<b>-18 903</b>	<b>-402 744</b>

# Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
<b>Produits Exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	129 298	116 431
Sur opérations en capital	157 979	466 055
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	10 000	201 225
<b>TOTAL ( VII )</b>	<b>297 277</b>	<b>783 712</b>
<b>Charges Exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	317 033	359 562
Sur opérations en capital	4 008	318 950
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	200 854	
<b>TOTAL ( VIII )</b>	<b>521 894</b>	<b>678 512</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL ( VII - VIII )</b>	<b>-224 617</b>	<b>105 200</b>
Impôts sur les bénéfices ( IX )		
Participations des salariés ( XII )		
<b>SQLDE INTERMEDIAIRE</b>		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs( X )	79 119	193 713
Engagements à réaliser sur ressources affectées( XI )	106 175	38 784
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V + VII + X )</b>	<b>18 619 995</b>	<b>18 129 824</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VIII + IX + XI + XII )</b>	<b>18 890 571</b>	<b>18 272 440</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)</b>	<b>-270 576</b>	<b>-142 615</b>

## Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>		
CHARGES	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont redevance sur crédit_bail mobilier		
(2) Dont redevance sur crédit_bail immobilier		
(3) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) Dont produits concernant des organismes liés		
(5) Dont intérêts concernant des organismes liés		

## Résultat par établissement au 31.12.2019

		<u>Résultat</u> Comptable	<u>Reprise</u> excédent	<u>Reprise</u> déficit	<u>Résultat</u> Administratif
Siège La Bourguette Association La Bourguette		4 188			4 188 0
	SOUS TOTAL	<b>4 188</b>	0	0	<b>4 188</b>
IME La Bourguette Pôle petite enfance		37 405 <b>-5 941</b>			37 405 <b>-5 941</b>
	SOUS TOTAL	<b>31 464</b>	0	0	<b>31 464</b>
Sat Grand Réal Esat Grand Réal Esat Valbonne		5 229 <b>-11 304</b> <b>-27 960</b>			5 229 <b>-11 304</b> <b>-27 960</b>
	SOUS TOTAL	<b>-34 035</b>	0	0	<b>-34 035</b>
FAM Réal FAM Capelières FAM Valbonne FH Grand Réal FH Valbonne		2 954 <b>-84 795</b> 107 630 <b>-96 928</b> 59 101	36 735		39 689 <b>-84 795</b> 77 630 <b>-116 428</b> 12 633
	SOUS TOTAL	<b>-12 038</b>	<b>36 735</b>	<b>-95 968</b>	<b>-71 271</b>
La Crèche Association La Bourguette Exploitations commerciales		12 761 <b>-104 532</b> <b>-168 384</b>			
	SOUS TOTAL ETB non soumis à contrôle	<b>-260 155</b>	0	0	0
<b>RESULTAT consolidé</b>		<b>-270 576</b>	<b>36 735</b>	<b>-95 968</b>	<b>-69 654</b>

## **ANNEXE LA BOURGUETTE 2019 :**

---

- 1. Règles et méthodes comptables**
- 2. Autres informations significatives**
- 3. Variation des Fonds Propres**
- 4. Variation des Fonds Propres par établissements**
- 5. Immobilisations et amortissements 2019**
- 6. Provisions pour congés payés et charges**
- 7. Effectif moyen**
- 8. Annexe 2019 : Analyse du poste dettes établissements de crédit**
- 9. Tableau des engagements hors bilan**
- 10. Tableau d'emplois ressources**

## **ANNEXE AUX COMPTES**

### **1-Règles et méthodes comptables :**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux règles particulières applicables au secteur associatif telles que décrites dans le règlement 99-01 du 16/02/1999 du CRC, dans le plan comptable élaboré par le Conseil National de la Vie Associative et le guide comptable pour les associations du Conseil de l'Ordre des Experts comptables.

Toutefois les autorités de tutelles s'écartent très souvent de ces règles dans les documents et procédures budgétaires. Il conviendrait donc en théorie d'établir des documents financiers de synthèse différents suivant les destinataires avec des tableaux de passage des uns aux autres.

En pratique étant donné la multiplicité de nos autorités de tutelles il est pratiquement impossible d'établir et de suivre dans le temps des présentations de comptes différentes. Dans toute la mesure du possible, l'association s'efforce de concilier les distorsions entre les règles comptables et budgétaires.

Les divergences principales concernent les points suivants :

Amortissement des biens acquis dans l'année effectué qu'au 1er janvier de l'année suivante  
Durées d'amortissement exceptionnelles

Mise en réserves des plus-values sur réalisation d'actif

Dotation à la réserve de trésorerie hors de l'affectation des résultats

Absence de provision pour congés à payer

Absence de provision pour engagements relatifs aux départs en retraite

Notion et traitement des résultats des établissements sous gestion contrôlée

Les fonds dédiés concernant les 35 heures

Les subventions d'investissement au travers des prix de journée ou dotations globales

Les provisions ayant un caractère de réserve

Sous ces réserves les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### **➤ Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production (intérêts des emprunts spécifiques non inclus).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction des durées suivantes (uniquement en linéaire) :

- bâtiments 40 à 60 ans
- gros œuvre 40 ans
- réseaux entre 10 et 20 ans

- agencements et installations 10 ans
- matériels de transport 5 ans
- matériels de bureau et informatique entre 3 et 5 ans
- mobiliers entre 4 et 10 ans

Sur instructions des tutelles certains biens font, ou ont fait, l'objet d'un amortissement exceptionnel de courte durée.

L'association pour les raisons précédemment évoquées n'a pas modifié les méthodes suivies jusqu'ici en matière de comptabilisation des immobilisations et amortissements à la suite de la mise en application les règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-6 sur les amortissements, dépréciations, définition, comptabilisation et évaluation des actifs. Il convient toutefois de remarquer que les immeubles précédemment acquis ou rénovés par l'association étaient déjà pour l'essentiel décomposés et amortis en appliquant des durées correspondant aux durées de vie estimées. Les immeubles et autres biens acquis à partir de cet exercice sont décomposés suivant les règles évoquées ci-dessus. Les matériels de transport sont dans la majorité des cas pris en location, ceux demeurant en propriété n'ont pas d'horizon de renouvellement prédéterminé. La prise en compte d'une valeur résiduelle n'entraînerait pas d'incidence significative.

## 2-Autres informations significatives :

---

### ➤ **Faits marquants de l'exercice**

L'association a été victime d'une escroquerie de la part de son ancienne Chef comptable Mme Tourville pour un montant global de 398 345.48 € (sommes non prescrites sur le montant total détourné) découverte à l'occasion de la clôture des comptes 2019.

L'association a déposé plainte le 19 mars 2019. Elle s'est constituée partie civile. Un procès a eu lieu en juin 2020 condamnant l'ancienne Chef comptable à rembourser l'association La Bourguette. L'avocate de l'association s'attache à faire exécuter cette décision de justice.

### ➤ **Évènement post-clôture**

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2020 et ne remet donc pas en cause la continuité d'exploitation.

### ➤ **Variations de fonds propres**

Les fonds propres ont diminué par rapport à l'exercice précédent de -266 757 €. Cette variation s'explique essentiellement par l'affectation des résultats administratifs antérieurs et

par la perte engendrée sur l'exercice 2019. Ces mouvements sont décrits dans un tableau joint.

### ➤ **Réévaluation**

Des réévaluations des actifs de l'Association ont été réalisées depuis sa création, sur les établissements Siège Association, l'IME la Bourguette, l'ESAT Grand Réal, l'Exploitation Grand Réal, et le Foyer Grand Réal. Ces réévaluations portent sur les terrains et constructions dont l'association est propriétaire. La base de calcul des amortissements des biens amortissables demeure les valeurs historiques aussi bien en raison des règles budgétaires des tutelles que pour des raisons économiques puisqu'en effet ces biens ne se déprécient pas.

Les écarts de réévaluation auparavant inclus dans les fonds associatifs sans droits de reprise et en autres réserves ont été reclasés en compte Ecart de Réévaluation.

Les écarts de réévaluation s'élèvent à 1 344 880 €uros et se décomposent comme suit :

- Siège Association : 332 707 €
- IME La Bourguette : 719 247 €
- Foyer Grand Réal : 96 527 €
- ESAT Grand Réal : 194 638 €
- Exploitation Grand Réal : 1 760 €

### ➤ **Subventions de fonctionnement, d'investissement, « crédits non reconductibles »**

Les tutelles accordent des subventions de fonctionnement ou d'investissement en les désignant généralement sous le vocable de "crédits non reconductibles". Lorsque ces "crédits" financent des charges d'exploitation ou exceptionnelles il n'y a pas d'ambiguïté. Par contre lorsqu'ils financent des investissements durables le terme "crédits non reconductibles" est source de difficultés car parfois les tutelles refusent la prise en charge des amortissements des biens financés en même temps qu'elles précisent que ces crédits ne sont pas reconductibles et que le renouvellement des biens sera donc à la charge des établissements. Dans cette seule hypothèse (crédit dit non reconductible et refus express de l'amortissement) l'Association rapporte aux résultats une fraction de la subvention neutralisant les amortissements pratiqués. Dans les autres cas les subventions d'équipement ne sont pas rapportées aux résultats afin de maintenir le potentiel de renouvellement des biens de l'Association. Par ailleurs les subventions d'investissements sont parfois attribuées sous forme de majoration de prix de journée. Le nombre de journée étant variable et n'étant connu qu'en fin de période, une différence entre le montant de l'attribution et le versement effectif peut survenir. Dans ce cas de figure le montant initial de l'attribution est maintenu dans les comptes par ajustement sur les produits d'exploitation.

Sur les exercices précédents, nous avions procédé à un reclassement des subventions d'équipement en distinguant en fonds propres les subventions d'investissement sur biens renouvelables qui ne se reprennent pas en compte de résultat : 3 212 556 €uros et les subventions d'investissements sur biens non renouvelables : 2 666 009 €uros.

Le total cumulé depuis l'origine des subventions d'investissement reçues est au 31/12/2019 est de : 5 878 565 €, net des reprises en compte de résultat.

## ➤ **Stocks**

Les stocks sont ceux des activités de production et sont évalués suivant la méthode premier entré premier sorti. Ils sont exclusifs de toute valeur ajoutée. Ils comprennent les petits matériels et outillages utilisés dans les ESAT lesquels font l'objet si besoin d'une provision pour dépréciation.

## ➤ **Etablissements gérés par les associations**

L'Association La Bourguette gère les 14 établissements ou structures de coûts suivantes :

- deux instituts médico-éducatifs (ouverts depuis le 1er janvier 2007) :
- IME La Bourguette,
- IME Petit Jardin (dont le Pôle Petite Enfance propose 12 places de crèche depuis le début d'année 2014),
- cinq foyers :
  - foyer d'hébergement du Grand Réal
  - foyer d'aide médicalisé du Grand Réal à double tarification (FAM CG Réal et FAM SSRéal) dont l'ouverture a eu lieu le 1er janvier 2014,
  - foyer d'accueil médicalisé de Valbonne à double tarification (FAM CG et FAM SS)
  - foyer d'hébergement de Valbonne,
  - foyer d'Aide Médicalisé dans les Bouches du Rhône (FAM LES CAPELIERES), dont l'ouverture a eu lieu le 28 octobre 2013,
- un ESAT dans le Vaucluse scindé en deux établissements ESAT Grand Réal (Budget principal) et une exploitation commerciale, un budget annexe de production commercialisation (ESAT Commercial : exploitation agricole et auberge à la ferme),
- Un ESAT dans le VAR (création 2004, ouverture en 12/2006) scindé en deux établissements : ESAT Social (Budget principal) et une exploitation commerciale.
- Un service d'accompagnement thérapeutique (SAT) dans le Vaucluse,
- Un siège dont l'ouverture a été autorisé administrativement le 1er janvier 2014 pour une durée de 5 ans,
- Et L'établissement Association pour la collecte des cotisations et des dons,

Chaque établissement fait l'objet d'une comptabilité distincte avec une analytique si nécessaire dont les comptes sont ensuite regroupés pour établir ceux de l'Association dans son ensemble. Un tableau détaillé des bilans et comptes de résultat des diverses structures est donné ci- après.

## ➤ **Provisions pour congés payés**

Les salaires des agents des établissements dont les budgets sont financés par l'état ou les collectivités territoriales sont prises en charge au travers des prix de journée ou des dotations globales de fonctionnement ; il en est de même pour les congés payés et les éventuelles autres indemnités dues en exécution du contrat de travail. Cependant l'Etat ou les collectivités territoriales, sur certains établissements (IME La Bourguette, IME Petit Jardin, ESAT Grand Réal et Foyer Grand Réal) ne veulent pas supporter ces dépenses par anticipation par le biais d'une inclusion des provisions pour congés payés dans les budgets. Cette position est susceptible d'introduire une distorsion entre résultat comptable et résultat administratif.

A défaut d'un engagement express et formalisé confirmant la prise en charge de ces indemnités par l'Etat ou les Collectivités Territoriales, hors l'hypothèse de continuité de l'exploitation, nous avons en application du principe de prudence constitué les provisions adéquates. Ces dernières ont toutefois à notre sens un caractère de réserve car en toute logique ce ne serait pas à l'association de supporter cette charge.

Au 31/12/2019, les provisions pour congés à payer et charges fiscales et sociales y afférentes s'élevaient à : 535 658 €

➤ **Indemnités pour départ à la retraite et autres engagements concernant le personnel**

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2019) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.50%.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Age de départ en retraite: 65 ans,
- Taux de rendement Net/Actualisation : 1 %
- Turn-over : 1%
- Progression salariale : 1 %
- Taux de charges sociales patronales : 45 %

➤ **Fonds dédiés**

La notion de fonds dédiés a été introduite dans une réforme du plan comptable des associations qui a fait l'objet d'un arrêté en date du 8/04/99. Les fonds dédiés sont notamment les fonds reçus ou attribués avant la clôture de l'exercice et qui n'ont pas encore été utilisés ou qui l'ont été partiellement. Au 31/12/2003, les sommes portées sous cette rubrique, sur instructions des tutelles, devraient théoriquement représenter les excédents de financements (financements inclus dans les prix de journées et réductions de charges) sur le coût des nouvelles embauches liées à la RTT. Ces excédents devant compenser dans l'avenir les insuffisances de financement de la RTT.

Les fonds dédiés sont classés dans le bilan sous une rubrique spécifique.

Toutefois et en raison :

a) de l'hétérogénéité des solutions retenues par les tutelles quant au financement de la RTT.  
b) du fait que ces dernières n'ont pas suivi les modalités prévues par les instructions ministérielles relayées par la Direction Nationale des Affaires Sanitaires et Sociales relatives aux implications comptables et budgétaires du passage aux 35 heures (au demeurant quasi inapplicables) et pour éviter des discordances entre les budgets administratifs et notre comptabilité qui, le temps passant, deviendraient rapidement ingérables nous avons décidé de nous aligner en matière de fonds dédiés sur les montants inscrits par les tutelles dans les budgets en dotations et reprises. Ont été imputés à la demande des tutelles sur les fonds dédiés à la RTT des dépenses sans liens avec cette dernière.

Les fonds dédiés s'élèvent au 31décembre 2019 à 200 848 Euros dont :

- 175 348 € relatifs aux subventions de fonctionnement non consommées
- 25 500 € relatifs aux dons non utilisés

➤ **Affectation des résultats**

Les résultats des établissements sous gestion contrôlée sont susceptibles de reprise au cours de l'exercice N+2 après examen par les autorités de tutelle. Ces résultats sont donc, dans l'attente de cette décision, laissés en report à nouveau.

Ces résultats en cas de déficit sont donc susceptibles, s'ils font l'objet d'une reprise, de générer une augmentation des prix de journée de l'exercice N+2. A l'inverse, s'il s'agit d'un résultat excédentaire, la reprise peut entraîner une diminution des prix de journée pour l'exercice N+2.

➤ **Rémunération des trois personnes les mieux rémunérés (art 20 loi 2006-586 du 23/05/2006)**

Les membres du bureau et du conseil d'administration de l'association sont totalement bénévoles

Les trois cadres salariés les mieux rémunérés de l'association ont perçus en 2019 à titre de salaire brut la somme globale de 219 576 €

- avantages en nature : néant

➤ **Honoraires du Commissaire aux comptes**

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019 est de 36 000 € HT .

➤ **Redressement URSSAF**

Un contrôle URSSAF a été opéré au sein de l'Association, au cours de l'exercice 2017.

Ce dernier portant sur les exercices 2014, 2015 et 2016.

Conformément aux échanges avec l'URSSAF, l'association encourt un redressement des cotisations sociales d'un montant global de : 225 708 Euros.

Les sommes non contestées ont fait l'objet d'un règlement pour un montant de : 83 625 Euros.

Une saisie du TASS a été mise en oeuvre pour les sommes contestées. Il n'y a pas eu de jugement du TASS sur cet exercice.

### 3-Variation des fonds propres :

Variation des Fonds Propres	2019	2018	Variation
Fonds associatifs	568 212	568 212	0
Legs et donation	202 162	202 162	0
Subvention d'investissement sur biens renouvelables	3 212 557	3 212 556	1
Ecart réévaluation	1 344 880	1 344 880	0
Excédents affectés à l'investissement	679 112	679 112	0
Excédents affectés au BFR	113 210	113 210	0
Réserves de compensation	449 713	395 761	53 952
Réserves	591 657	591 657	0
report à nouveau gestion non contrôlée	-2 314 354	-1 739 229	-575 125
Résultat antérieur sous contrôle	667 494	308 437	359 057
Résultat exercice	-270 577	<b>-142 615</b>	-127 962
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables	2 666 009	2 501 164	164 845
Couverture BFR	616 256	149 537	466 719
Amort. Dérogatoires et prov. Pr renouvellement des Immo	120 000	728 242	-608 242
Réserves des plus values d'actif	20 206	20 207	-1
<b>Total Fonds propres</b>	<b>8 666 536</b>	<b>8 933 293</b>	<b>-266 757</b>

### 4-Variations des fonds propres par établissements :

03 – IME LA BOURGUETTE

Variation des Fonds Propres	2019	2018	Variation
Fonds associatifs	-9 766	-9 766	0
Legs et donation	0	0	0
Subvention d'investissement sur biens renouvelables	844 670	844 670	0
Ecart réévaluation	719 247	719 247	0
Excédents affectés à l'investissement	374 674	374 675	-1
Excédents affectés au BFR	0	0	0
Réserves de compensation	49 729	49 729	0
Réserves	545 928	545 928	0
report à nouveau gestion non contrôlée	-326 288	-136 007	-190 281
Résultat antérieur sous contrôle	164 764	164 764	0
Résultat exercice	37 405	-190 281	227 686
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables	190 033	223 918	-33 885
Couverture BFR	72 876	72 876	0
Amort. Dérogatoires et prov. Pr renouvellement des Immo	120 000	120 000	0
Réserves des plus values d'actif	25 096	25 096	0
<b>Total Fonds propres</b>	<b>2 808 369</b>	<b>2 804 849</b>	<b>3 520</b>

➤ 04 – IME PJ

Variation des Fonds Propres	2019	2018	Variation
Fonds associatifs	959	959	0
Legs et donation	0	0	0
Subvention d'investissement sur biens renouvelables	173 316	173 315	1
Ecart réévaluation	0	0	0
Excédents affectés à l'investissement	149 444	149 444	0
Excédents affectés au BFR	113 210	113 210	0
Réserves de compensation	271 362	271 362	0
Réserves	0	0	0
report à nouveau gestion non contrôlée	16 236	16 813	-577
Résultat antérieur sous contrôle	188 229	188 229	0
Résultat exercice	-5 941	-577	-5 364
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables	964 521	1 051 194	-86 673
Couverture BFR	0	0	0
Amort. Dérogatoires et prov. Pr renouvellement des Immo	0	0	0
Réserves des plus values d'actif	3 000	3 000	0
<b>Total Fonds propres</b>	<b>1 874 335</b>	<b>1 966 949</b>	<b>-92 614</b>

➤ 05 – FOYER GR

Variation des Fonds Propres	2019	2018	Variation
Fonds associatifs	3 903	3 903	0
Llegs et donation	0	0	0
Subvention d'investissement sur biens renouvelables	836 717	836 717	0
Ecart réévaluation	96 527	96 527	0
Excédents affectés à l'investissement	0	0	0
Excédents affectés au BFR	0	0	0
Réserves de compensation	0	0	0
Réserves	0	0	0
report à nouveau gestion non contrôlée	-178 353	-94 192	-84 161
Résultat antérieur sous contrôle	-24 773	-5 273	-19 500
Résultat exercice	<b>-96 928</b>	<b>-84 161</b>	<b>-12 767</b>
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables	0	0	0
Couverture BFR	385 044	385 044	0
Amort. Dérogatoires et prov. Pr renouvellement des Immo	0	0	0
Réserves des plus values d'actif	3 063	3 063	0
<b>Total Fonds propres</b>	<b>1 025 200</b>	<b>1 141 628</b>	<b>-116 428</b>

➤ 10 – ESAT GRAND REAL

Variation des Fonds Propres	2019	2018	Variation
Fonds associatifs	0	0	0
Llegs et donation	30 000	30 000	0
Subvention d'investissement sur biens renouvelables	36 500	36 500	0
Ecart réévaluation	194 638	194 638	0
Excédents affectés à l'investissement	29 367	29 367	0
Excédents affectés au BFR	0	0	0
Réserves de compensation	13 653	13 653	0
Réserves	45 729	45 729	0
report à nouveau gestion non contrôlée	-7 185	-7 185	0
Résultat antérieur sous contrôle	-109 089	-110 212	1 123
Résultat exercice	<b>-11 305</b>	<b>1 122</b>	<b>-12 427</b>
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables	130 462	88 462	42 000
Couverture BFR	16 480	16 480	0
Amort. Dérogatoires et prov. Pr renouvellement des Immo	0	0	0
Réserves des plus values d'actif	0	0	0
<b>Total Fonds propres</b>	<b>369 251</b>	<b>338 554</b>	<b>30 697</b>

➤ 13 – EXPLOITATIONS COMMERCIALES

Variation des Fonds Propres	2019	2018	Variation
Fonds associatifs	491 807	491 807	0
Llegs et donation	32 000	32 000	0
Subvention d'investissement sur biens renouvelables	91 038	91 038	0
Ecart réévaluation	1 760	1 760	0
Excédents affectés à l'investissement	0	0	0
Excédents affectés au BFR	0	0	0
Réserves de compensation	0	0	0
Réserves	0	0	0
report à nouveau gestion non contrôlée	-1 391 430	-1 277 054	-114 376
Résultat antérieur sous contrôle	0	0	0
Résultat exercice	<b>-168 384</b>	<b>-114 374</b>	<b>-54 010</b>
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables	0	0	0
Couverture BFR	0	0	0
Amort. Dérogatoires et prov. Pr renouvellement des Immo	0	0	0
Réserves des plus values d'actif	0	0	0
<b>Total Fonds propres</b>	<b>-943 209</b>	<b>-774 823</b>	<b>-168 386</b>

➤ 12 – SAT

Variation des Fonds Propres	2019	2018	Variation
Fonds associatifs	0	0	0
Llegs et donation	0	0	0
Subvention d'investissement sur biens renouvelables	0	0	0
Ecart réévaluation	0	0	0
Excédents affectés à l'investissement	20 992	20 992	0
Excédents affectés au BFR	0	0	0
Réserves de compensation	0	0	0
Réserves	0	0	0
report à nouveau gestion non contrôlée	-53 577	-52 646	-931
Résultat antérieur sous contrôle	19 428	19 428	0
Résultat exercice	<b>5 229</b>	<b>-931</b>	<b>6 160</b>
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables	0	0	0
Couverture BFR	0	0	0
Amort. Dérogatoires et prov. Pr renouvellement des Immo	0	0	0
Réserves des plus values d'actif	0	0	0
<b>Total Fonds propres</b>	<b>-7 927</b>	<b>-13 157</b>	<b>5 230</b>

➤ 07 + 08 – FAM CG + FAM SS VALBONNE

Variation des Fonds Propres	2019	2018	Variation
Fonds associatifs			0
Llegs et donation	9 000	9 000	0
Subvention d'investissement sur biens renouvelables	529 229	529 229	0
Ecart réévaluation	0	0	0
Excédents affectés à l'investissement	89 618	89 618	0
Excédents affectés au BFR	0	0	0
Réserves de compensation	0	0	0
Réserves	0	0	0
report à nouveau gestion non contrôlée	-650 577	-552 762	-97 815
Résultat antérieur sous contrôle	239 921	58 230	181 691
Résultat exercice	107 630	83 876	23 754
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables	681 527	400 804	280 723
Couverture BFR	141 855	141 856	-1
Amort. Dérogatoires et prov. Pr renouvellement des Immo		141 523	-141 523
Réserves des plus values d'actif	-10 952	-10 952	0
<b>Total Fonds propres</b>	<b>1 137 251</b>	<b>890 422</b>	<b>246 829</b>

➤ 11 – ESAT BUDGET VALBONNE

Variation des Fonds Propres	2019	2018	Variation
Fonds associatifs	0	0	0
Llegs et donation	67 786	67 786	0
Subvention d'investissement sur biens renouvelables	249 984	249 984	0
Ecart réévaluation	0	0	0
Excédents affectés à l'investissement	5 016	5 016	0
Excédents affectés au BFR	0	0	0
Réserves de compensation	0	0	0
Réserves	0	0	0
report à nouveau gestion non contrôlée	-118 343	-119 764	1 421
Résultat antérieur sous contrôle	-80 875	-73 073	-7 802
Résultat exercice	-27 960	-6 381	-21 579
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables	3 150	3 150	0
Couverture BFR	0	0	0
Amort. Dérogatoires et prov. Pr renouvellement des Immo		0	0
Réserves des plus values d'actif	0	0	0
<b>Total Fonds propres</b>	<b>98 758</b>	<b>126 718</b>	<b>-27 960</b>

➤ 06 – FH MAISON DU VILLAGE VALBONNE

Variation des Fonds Propres	2019	2018	Variation
Fonds associatifs			0
Llegs et donation	63 376	63 376	0
Subvention d'investissement sur biens renouvelables	135 000	135 000	0
Ecart réévaluation	0	0	0
Excédents affectés à l'investissement	0	0	0
Excédents affectés au BFR	0	0	0
Réserves de compensation	2 234	2 234	0
Réserves	0	0	0
report à nouveau gestion non contrôlée	-19 347	-19 347	0
Résultat antérieur sous contrôle	4 923	-59 251	64 174
Résultat exercice	59 101	64 174	-5 073
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables		0	0
Couverture BFR		0	0
Amort. Dérogatoires et prov. Pr renouvellement des Immo		0	0
Réserves des plus values d'actif		0	0
<b>Total Fonds propres</b>	<b>245 287</b>	<b>186 186</b>	<b>59 101</b>

➤ 01 – ASSOCIATION

Variation des Fonds Propres	2019	2018	Variation
Fonds associatifs	81 309	81 309	0
Llegs et donation	0	0	0
Subvention d'investissement sur biens renouvelables	0	0	0
Ecart réévaluation	332 707	332 707	0
Excédents affectés à l'investissement	0	0	0
Excédents affectés au BFR	0	0	0
Réserves de compensation	83 492	29 539	53 953
Réserves		0	0
report à nouveau gestion non contrôlée	609 146	609 146	0
Résultat antérieur sous contrôle		0	0
Résultat exercice	-104 532	53 952	-158 484
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables		0	0
Couverture BFR		0	0
Amort. Dérogatoires et prov. Pr renouvellement des Immo		0	0
Réserves des plus values d'actif		0	0
<b>Total Fonds propres</b>	<b>1 002 121</b>	<b>1 106 653</b>	<b>-104 532</b>

➤ 09 + 15 – FAM LES CAPELIERES

Variation des Fonds Propres	2019	2018	Variation
Fonds associatifs			0
Legs et donation		0	0
Subvention d'investissement sur biens renouvelables	303 000	303 000	0
Ecart réévaluation		0	0
Excédents affectés à l'investissement		0	0
Excédents affectés au BFR		0	0
Réserves de compensation		0	0
Réserves		0	0
report à nouveau gestion non contrôlée	-44 237	-11 467	-32 770
Résultat antérieur sous contrôle	25 646	-13 177	38 823
Résultat exercice	-84 795	6 053	-90 848
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables	696 317	733 637	-37 321
Couverture BFR		0	0
Amort. Dérogatoires et prov. Pr renouvellement des Immo		0	0
Réserves des plus values d'actif			0
<b>Total Fonds propres</b>	<b>895 931</b>	<b>1 018 046</b>	<b>-122 115</b>

➤ 16 + 17 – FAM REAL CG + SS

Variation des Fonds Propres	2019	2018	Variation
Fonds associatifs		0	0
Legs et donation		0	0
Subvention d'investissement sur biens renouvelables		0	0
Ecart réévaluation		0	0
Excédents affectés à l'investissement	10 000	10 000	0
Excédents affectés au BFR		0	0
Réserves de compensation	29 243	29 243	0
Réserves		0	0
report à nouveau gestion non contrôlée	-50 814	171	-50 985
Résultat antérieur sous contrôle	162 638	97 212	65 426
Résultat exercice	<b>2 954</b>	<b>14 440</b>	<b>-11 486</b>
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables		0	0
Couverture BFR		0	0
Amort. Dérogatoires et prov. Pr renouvellement des Immo		0	0
Réserves des plus values d'actif		0	0
<b>Total Fonds propres</b>	<b>154 020</b>	<b>151 066</b>	<b>2 954</b>

➤ 02 – SIEGE ASSOCIATION

Variation des Fonds Propres	2019	2018	Variation
Fonds associatifs	0	0	0
Llegs et donation	0	0	0
Subvention d'investissement sur biens renouvelables	0	0	0
Ecart réévaluation	0	0	0
Excédents affectés à l'investissement	0	0	0
Excédents affectés au BFR	0	0	0
Réserves de compensation	0	0	0
Réserves	0	0	0
report à nouveau gestion non contrôlée	-117 183	-112 533	-4 650
Résultat antérieur sous contrôle	45 535	45 535	0
Résultat exercice	4 188	-4 650	8 838
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables	0	0	0
Couverture BFR	0	0	0
Amort. Dérogatoires et prov. Pr renouvellement des Immo	0	0	0
Réserves des plus values d'actif	0	0	0
<b>Total Fonds propres</b>	<b>-67 460</b>	<b>-71 648</b>	<b>4 188</b>

➤ 18 – CRECHE

Variation des Fonds Propres	2019	2018	Variation
Fonds associatifs	0	0	0
Llegs et donation	0	0	0
Subvention d'investissement sur biens renouvelables	13 103	13 103	0
Ecart réévaluation	0	0	0
Excédents affectés à l'investissement	0	0	0
Excédents affectés au BFR	0	0	0
Réserves de compensation	0	0	0
Réserves	0	0	0
report à nouveau gestion non contrôlée	17 598	17 598	0
Résultat antérieur sous contrôle	31 148	-3 974	35 122
Résultat exercice	12 761	35 122	-22 361
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables	0	0	0
Couverture BFR	0	0	0
Amort. Dérogatoires et prov. Pr renouvellement des Immo	0	0	0
Réserves des plus values d'actif	0	0	0
<b>Total Fonds propres</b>	<b>74 610</b>	<b>61 849</b>	<b>12 761</b>

## Provisions pour risques et charges – fonds dédiés :

	2019	2018
<b>03 - IME BOURGUETTE</b>		
Indemnité départ retraite	0	0
Contentieux Sociaux Litige RH	110 925	120 925
Provision pour gros entretien	0	0
Contentieux URSSAF	0	0
Fonds dédiés	15 529	16 489
<b>04 - IME PJ</b>		
Contentieux sociaux	0	0
Contentieux URSSAF	0	0
Provision pour gros entretien	168 692	168 692
Fonds dédiés	31 923	32 613
<b>02 - SIEGE</b>		
Contentieux URSSAF	0	0
<b>10 - ESAT GR</b>		
Fonds dédiés	5 551	60 500
<b>13 - EXPLOITATIONS COMMERCIALES</b>		
Fonds dédiés	10 000	10 000
<b>05 - FOYER GRAND REAL</b>		
Départ salariés	0	0
Contentieux URSSAF	0	0
Fonds dédiés	0	0
Autres provisions pour risques	0	0
<b>12 - SAT GRAND REAL</b>		
Contentieux URSSAF	5 749	5 749
Départ retraite	0	0
Provision pour gros entretien	51 454	51 454
Fonds dédiés	0	0
<b>07 + 08 - FAM VALBONNE</b>		
Contentieux URSSAF	0	0
Fonds dédiés CG	15 500	15 500
Fonds dédiés SS	3 810	3 810
<b>06 - FH VALBONNE</b>		
Fonds dédiés	2 000	2 000
Contentieux URSSAF	0	0
<b>01 - SIEGE ASSOCIATION</b>		
Risque d'emploi/retraite	0	0
Contentieux sociaux	0	0
Fonds dédiés	94 036	26 881
<b>17 - FAM REAL SOINS</b>		
Fonds dédiés	5 000	5 000
<b>18 - CRECHE</b>		
Fonds dédiés	17 500	17 500
<b>09 + 15 - FAM LES CAPELIERES</b>		
Provision pour litige CG	25 409	25 409
<b>Fonds dédiés SS</b>	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>563 078</b>	<b>562 522</b>

## 5-Immobilisations et amortissements 2019 :

	IMMOBILISATIONS BRUTES 2018	Investissements de l'année	Cessions de l'année	Immobilisations brutes 31/12/2019	Amortissements	Immobilisations nettes
ASSOCIATION	623 680	15 180	7 766	631 094	18 286	612 808
SIEGE	684 193	57 959	750	741 402	107 271	634 131
IME LA BOURGUETTE	5 319 659	56 714		5 376 373	3 011 560	2 364 813
IME PETIT JARDIN	3 821 094	40 122		3 861 216	1 109 755	2 751 461
FOYER GRAND REAL	5 187 045	2 907 662	2 857 911	5 236 796	1 337 325	3 899 472
FOYER VALBONNE	779 922	699		780 621	307 325	473 296
FAM VALBONNE	2 972 324	1 191 409	41 841	4 121 892	1 443 347	2 678 545
FAM LES CAPELIERES	5 004 552	500 237	27 388	5 477 401	1 415 398	4 062 004
ESAT GRAND REAL	1 146 883	66 223	38 656	1 174 450	605 692	568 758
ESAT VALBONNE	732 465			732 465	382 531	349 933
SAT LE GRAND REAL	19 856			19 856	6 748	13 108
EXPLOITATION COMMERCIALE	1 369 744	1 299 341	713 224	1 955 862	1 023 061	932 800
FAM REAL	1 033 577	11 974		1 045 551	151 648	893 903
CRECHE	41 950			41 950	36 049	5 901
	28 736 944	6 147 520	3 687 534	31 196 928	10 955 994	20 240 934

➤ Les principales variations concernent :

- Travaux de rénovation à l'auberge du Grand Réal : 652 K€
- Démarrage des travaux en juin 2019 du projet de construction du FAM Valbonne
- Création d'un pôle médical au sein du Foyer d'accueil médicalisé : 411 K€

## **6-Provisions pour Congés Payés et charges :**

ETABLISSEMENTS	2019			2018		
	428200	438200	Total	428200	438200	Total
- FAM VALBONNE CG + SS	54684	31717	86401	58878	34149	93028
- ESAT VALBONNE	6096	3536	9632	6397	3710	10107
- FH NGRAND REAL	36557	21203	57760	34855	20216	55072
- EXPLOITATIONS COMMERCIALES	3890	2256	6146	3747	2173	5921
- ESAT BUDGET GRAND REAL	20848	12092	32940	22875	13267	36142
- SAT	6755	3918	10673	8406	4876	13282
- IME PETIT JARDIN	47903	27783	75686	46191	26791	72982
- IME BOURGUETTE	66021	38292	104313	86922	50415	137336
- FH VALBONNE VAR	7954	4613	12567	10077	5845	15922
- ASSOCIATION						
- SIEGE	16741	9710	26451	13112	7605	20717
- FAM LES CAPELIERES CG + SS	51897	30100	81997	50262	29152	79414
- FAM REAL CG + SS	15612	9055	24667	16409	9517	25927
- CRECHE	3949	2290	6239	3027	1756	4783
<b>TOTAL</b>	<b>338907</b>	<b>196565</b>	<b>535472</b>	<b>361 159</b>	<b>209 472</b>	<b>570 631</b>

## **7-Effectif moyen ETP :**

CATEGORIES	2019	2018	2017
- CADRES	36	30	33
- NON CADRES	261	196	196
<b>TOTAL</b>	<b>297</b>	<b>295</b>	<b>229</b>

## 8-Annexe 2019 : Analyse du poste dettes établissements de crédit

ETABLISSEMENTS	2019	2018	Variation	Nouveaux emprunts	Moins D'1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Caractéristiques
<b>03 - IME LA BOURGUETTE</b>								
Total Poste	488 873	540 256	-51 383					
16400302	266 000	278 667	-12 667		12 667	63 333	190 000	Prêt Caisse des dépôts : 380 K€ achat Tour d'aigues 30 ans à 2,86%
16400303	187 000	218 187	-31 187		31 187	155 833		Prêt Caisse d'épargne : travaux berger: 374K€ sur 12 ans à 3,32%
16401002	34 805	42 262	-7 457		7 577	27 228		Prêt Crédit Agricole : véhicules ; 150k€ sur 7 ans à 0,6500% 35% IME
16880000	1 068	1 160	-92					
CT (soldes créateurs bancaires)		0	0					
<b>04 - IME PETIT JARDIN</b>								
Total Poste	1 656 060	1 713 813	-57 753					
16400001	1 642 857	1 700 000	-57 143		57 143	228 571	1 357 143	Prêt AGROPARC 2 Millions d'€ sur 35 ans à 3,25%
16880000	13 203	13 813	-610					
CT (soldes créateurs bancaires)		0	0					
<b>05 - FOYER GR</b>								
Total Poste	3 119 990	3 366 569	-246 579					
16400502	11 078	21 776	-10 698		10 698	382		70 K€, Matériels et véhicules professionnels, 3,5% sur 7 ans
16400504	934 873	959 045	-24 172		24 749	132 888	777 236	PRÊT BFCC 2M€ 50% FOYER GR 50% FAM REAL
16400505	416 564	429 187	-12 623		12 623	50 492	353 449	Prêt Phare CDC-Projet DUC
16400506	1 238 845	1 255 485	-16 820		37 535	187 673	1 013 437	Prêt PLS CDC-Projet DUC
16401002	9 860	11 873	-2 113		2 185	7 695		Prêt Crédit Agricole : véhicules ; 150k€ sur 7 ans à 0,6500% 10% FOYER
168800 int courus	22 364	22 832	-568					
CT (soldes créateurs bancaires)	486 806	666 191	-179 585					
<b>16 - FAM REAL</b>								
Total Poste	950 809	978 225	-27 416					
16400001	934 873	959 045	-24 172		24 749	132 888	777 236	PRÊT BFCC 2M€ 50% FOYER GR 50% FAM REAL
16401002	15 194	18 449	-3 255		3 247	11 947		Prêt Crédit Agricole : véhicules ; 150k€ sur 7 ans à 0,6500% 15%FAM
168800 int courus	742	731	11					
CT (soldes créateurs bancaires)		0	0					
<b>10 - ESAT GR</b>								
Total Poste	426 497	208 120	218 377					
16401001	192 868	207 731	-14 865		15 271	98 103	78 492	PRÊT CE 250K€
Intérêts courus	372	389	-17					
CT (soldes créateurs bancaires)	233 259	0	233 259					
<b>13 - EXPLOITATION COMM.</b>								
Total Poste	1 945 385	598 828	1 096 557					
16401302	18 075	31 997	-13 922		14 399	3 676		117 K€: emprunt 250 K€, Déblocage 50,15%
16401303	225 487	2 390	223 097		47 745	177 742		Emprunt CA 250K€ 10 ans, taux: 3,38% travaux Exploitation et Siège
16401304	250 000			250 000	16 667	83 333	150 000	Emprunt CA - trésorerie - 250 K€
16880000	2 139	255	1 884					
CT (soldes créateurs bancaires)	1 449 684	564 188	885 498					
<b>07 - FAM VAR</b>								
Total Poste	1 992 851	990 793	1 002 058					
16400706	19 973	29 960	-9 987		9 987	9 986		20 ans Taux 0, CRAM 10/2001 Gonfaron
16400708	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000		114 293	885 707	Emprunt CDC - 1 M€
16400709	500 000	0	500 000	500 000		85 143	414 857	Emprunt CDC - 3 M€
16401002	25 115	30 495	-5 380		5 412	19 703		Prêt Crédit Agricole : véhicules ; 150k€ sur 7 ans à 0,6500% 25%
16418100		0	0					45 K€, 5 ans, travaux de sécurité du FAM, 3,3%
168800 int courus	2 700	0	2 700					
CT (soldes créateurs bancaires)	445 063	930 338	-485 275					
<b>11 - ESAT VAR</b>								
Total Poste	219 684	211 976	7 708					
16401101	174 706	196 736	-22 030		22 950	129 886	21 870	400 K€, 8/06, 20 ans, 4,57%: travaux
16880000	335	359	-24					

CT (soldes créditeurs bancaires)	44 643	14 881	29 762					
06 - FH VALBONNE								
Total Poste	261 834	439 166	-177 332					
16400800	155 610	173 635	-18 025		18 723	83 153	53 734	335 K€, 4,5%, 04/07, 20 ans, acquisition maison
16400802	90 068	94 420	-4 352		4 547	20 314	65 208	126 K€, 4,7%, 2009, travaux compt 25 ans
16401002	15 419	18 723	-3 304		3 248	12 171		Prêt Crédit Agricole véhicules ; 150k€ sur 7 ans à 0,6500% 15%
168800 int courus	737	782	-45					
CT (soldes créditeurs bancaires)		151 806	-151 806					
01 - ASSOCIATION								
Total Poste	777 052	356 868	420 184					
16401001	236 895	264 508	-27 613		28 254	119 724	88 918	350 K€ CE
168800 int courus	1 273	1 436	-163					
CT (soldes créditeurs bancaires)	538 884	90 924	447 960					
12 - SAT								
Total Poste	0	0	0					
CT (soldes créditeurs bancaires)		0	0					
09 - FAM LES CAPELIERES								
Total Poste	3 457 595	3 178 593	279 002					
16400902	2 485 715	2 571 429	-85 714		85 714	342 856	2 057 145	3 000 K€, 3,32% sur 35 ans, Construction FAM les Capelières
16400903	340 355	367 293	-26 938		27 673	118 447	194 235	PRÉT CE 450K€
16400904	234 305		234 305	234 305		75 772	158 533	Emprunt CE 250K€
168800 int courus	2 299	2 342	-43					
CT (soldes créditeurs bancaires)	394 921	237 529	157 392					
02 - SIEGE OP COMMUNES								
Total Poste	828 415	845 262	-16 847					
16400201	17 965	31 803	-13 838		14 311	3 654		117 K€: emprunt 250 K€, partagé entre 49,85% Siege et l'exploit. GR
16400202	563 446	589 045	-25 599		26 103	109 740	427 803	EMPRUNT CE 610K€
168800 int courus	911	1 051	-140					
CT (soldes créditeurs bancaires)	246 093	223 363	22 730					
15 - FAM SOINS CAPELIERES								
Total Poste	313 400	86 900	226 500					
164000		0	0					
168800 int courus		0	0					
CT (soldes créditeurs bancaires)	313 400	86 900	226 500					
08 - FAM SOINS VALBONNE								
Total Poste	0	0	0					
164000		0	0					
168800 int courus		0	0					
CT (soldes créditeurs bancaires)		0	0					
<b>TOTAL POSTE BILAN</b>	<b>16 438 445</b>	<b>13 515 369</b>	<b>2 673 076</b>		<b>565 320</b>	<b>2 606 626</b>	<b>9 066 803</b>	
<b>EMPRUNTS LMT</b>	<b>12 285 892</b>	<b>10 549 451</b>						
<b>soldes créditeurs banques</b>	<b>4 152 563</b>	<b>2 965 918</b>						

## **9-Tableau des engagements hors bilan :**

### ➤ Engagements reçus :

BENEFICIAIRES	DATE D'EFFET	DATE DE FIN	OBJET DE LA GARANTIE	MONTANT
Association La Bourguette	03/12/2010	05/01/2021	Cautionnement Mutuel et Fonds de garantie (délivrée par la Compagnie Européenne des Garanties et des Cautions)	125 000
Association La Bourguette	17/11/2012	05/12/2021	Cautionnement Mutuel et Fonds de garantie (délivrée par la Compagnie Européenne des Garanties et des Cautions)	13 500
Association La Bourguette	15/05/2012	Fin du prêt : 2049	Caution bancaire donnée par la Caisse d'Epargne au profit du Crédit Foncier de France relatif au prêt du FAM St ESTEVE de 3M€	1 350 000, Soit 45% du prêt CCF
Association La Bourguette	17/11/2011	Fin du prêt : 2049	Garantie de communauté du Pays d'Aix relatif au prêt FAM St ESTEVE de 3M€	1 650 000, Soit 55% du prêt CCF
Association La Bourguette	01/10/2013	01/07/2048	Garantie de la commune d'Avignon relatif au prêt de l'IME Petit Jardin de 2M€ (AGROPARC)	1 000 000, Soit 50% du prêt
Association la Bourguette	01/10/2013	01/07/2048	Garantie du Conseil Général du Vaucluse relatif au prêt de l'IME Petit Jardin de 2 M€ (AGROPARC)	1 000 000 Soit 50 % du Prêt
Association La Bourguette	17/07/2015	16/07/2050	Caution SOGAMA relatif au prêt du FH Grand Real de 2M€	700 000, Soit 35% du prêt
Association La Bourguette	01/04/2018	01/04/2052	Prêt Phare CDC-Projet DUC – Prêt PLS CDC – Project DUC - Garantie de communauté du Pays d'Aix relatif au prêt - Garantie de commune de Pertuis	1 730 000 - 55% - 45%
Association La Bourguette	19/12/2017	05/02/2038	Prêt Caisse d'Epargne 610k€ sur Siege 240 mois double caution - Commune de la Tour d'aigues - Compagnie Européenne des Garanties et des Cautions	610 000 - 50% - 50%
Association La Bourguette	20/05/2009	20/05/2034	Prêt Fh Valbonne 126 978€ Crédit Coopératif Caution SOGAMA Crédit Associatif	88 885, Soit 70% du prêt
Association la Bourguette	03/10/2019	17/04/2051	Prêt CDC 4M€-Projet construction Valbonne CEP de la côte d'Azur Sogama	3 000 000 50 % 50 %
Association la bourguette			Pension retraite et assimilées	1 130 269
<b>TOTAL</b>				<b>12 397 654</b>

## **10-Tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources auprès du public par type d'emplois**

Emplois	Emplois de N= Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources auprès du public	Ressources	Ressources collectées sur N= Compte de résultat	Suivi des ressources collectées et utilisées sur N
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		0,00
<b>1. Missions sociales</b> 1.1 Réalisées en France -Actions réalisées directement -Versements à d'autres organismes agissant en France		0	<b>1- Ressours collectées auprès du public</b> 1.1 Dons et legs collectés -Dons manuels non affectés -Dons manuels affectés -Legs et autres libéralités non affectés -Legs et autres libéralités affectés		<b>140 088</b>
1.2 Réalisées à l'étranger -Actions réalisées directement -Versements à organisme Central ou à d'autres organismes			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		140 088
<b>2. Frais de recherche de Fonds</b> 2.1 Frais d'appel à la générosité du public 2.2 Frais de recherches des autres fonds privés 2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			<b>2. Autres fonds privés</b>		
<b>3. Frais de fonctionnement</b>		140 088	<b>3. Subventions et autres concours publics</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>140 088</b>	<b>4. Autres produits</b>		<b>140 088</b>

Emplois	Emplois de N= Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources auprès du public	Ressources	Ressources collectées sur N= Compte de résultat	Suivi des ressources collectées et utilisées sur N
I – Total des emplois inscrits au compte de résultat	14 0088		I – Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	140 088	
II – Dotations aux provisions			II – Reprises des provisions		
III – Engagements à réaliser sur ressources affectées			III – Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs		
IV – Excédent de ressources de l'exercice			IV– Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		
V – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			V – Insuffisance de ressources de l'exercice		
			<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>140 088</b>	
VI – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		140 088	VI – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		140 088
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		0,00
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations		
Frais de fonctionnement			Dons en nature		
Total			<b>Total</b>		

En l'absence d'indication des donneurs, les dons encaissés au cours de l'exercice 2019, ont été affectés aux frais de fonctionnement. Les dons ne représentent qu'une partie non significative du budget de fonctionnement de l'Association.